

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2016.

OBJET : Décision modificative n°4

Nombre de membres adhérents au Comité Syndical : 54 représentants 54 voix
Nombre de membres en exercice : 54 représentants 54 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 32 représentants 32 voix

N° : 035/ 2016

L'an deux mille seize et le vingt-neuf septembre, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint Maximin.

Il examine le point n° 4 de l'ordre du jour, visé en objet.

Monsieur Bernard VAILLOT préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

ETAIENT PRESENTS :

CC du COMTE DE PROVENCE : P JACQUES - B SAULNIER - B VAILLOT - E PREVE

CC de PROVENCE VERDON : L BERNE - G BESNARD - A CHARRIER - B de BOISGELIN - D NIRONI - C IMBERT

CC de SAINTE BAUME MONT AURELIEN : B ALZEAL - M BOEUF - C BOUYGUES - J D'ANDREA - S GUIGONNET - AM LAMIA - H LANFRANCHI - C PALUSSIÈRE - F PERO - J FREYNET - L MARTIN - H MARTINEZ - M HENRY

CC du VAL D'ISSOLE : JC FELIX - P GAUTIER - B GIAMINARDI - A GUIOL - P LAUGIER - HA MONTIER - JP MORIN - C VIDAL - M LEPAGE

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Sous-Préfecture

le :1.1.OCT.2016....

Et publication ou notification

le :

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2016, certaines régularisations doivent être opérées par l'intermédiaire d'augmentation de crédits dues à une estimation de la taxe de séjours à 300 000 € sur l'année 2016 or nous n'avons prévu que 260 000 € au budget

Il s'agit des crédits suivants :

	Dépenses		Recettes	
		Augmentation de crédits		Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7398-020-Reversement		40 000		
R-7362-020 Taxes de Séjour				40 000
TOTAL GENERAL	40 000		40 000	

Le Comité Syndical

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

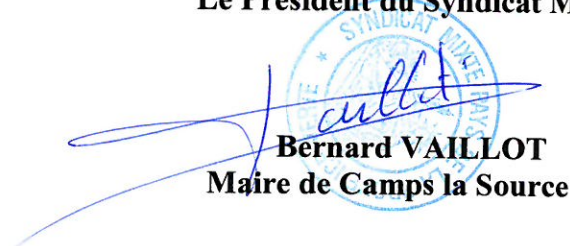
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

D'adopter la décision budgétaire modificative n° 4 telle qu'exposée ci-dessus

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte


Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source